

ANNEXE 51-102A3

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT EN VERTU DU RÈGLEMENT 51-102

Rubrique 1 - Dénomination et adresse de la société

Brunswick Exploration inc. (la « **société** » ou « **Brunswick** »)
300-1100 Avenue des Canadiens-de-Montréal
Montréal (Québec) H3B 2S2

Rubrique 2 - Date du changement important

Le 30 septembre 2020.

Rubrique 3 - Communiqué

Un communiqué relatif au changement important dont il est question dans la présente déclaration a été diffusé par l'intermédiaire de Globe News Wire le 1^{er} octobre 2020 et déposée sur SEDAR le 6 octobre 2020.

Rubrique 4 - Résumé du changement important

Le 30 septembre 2020, Brunswick a clôturé les financements privés annoncés précédemment pour un produit brut total de 3,325 millions \$, consistant en l'émission de (i) 12 500 000 unités de la société (chacune, une "unité") au prix de 0,13 \$ par unité, pour un produit brut de 1,625 million \$ et (ii) 10 000 000 d'actions accréditatives de la société (les "actions accréditatives"), au prix de 0,17 \$ par action accréditative, pour un produit brut de 1,7 million \$ (collectivement, les "placements privés").

Rubrique 5 - Description circonstanciée du changement important

5.1 Description circonstanciée du changement important

Le 30 septembre 2020, Brunswick a clôturé les financements privés annoncés précédemment pour un produit brut total de 3,325 millions \$, consistant en l'émission de (i) 12 500 000 unités au prix de 0,13 \$ par unité, pour un produit brut de 1,625 million \$ et (ii) 10 000 000 actions accréditatives, au prix de 0,17 \$ par action accréditative, pour un produit brut de 1,7 million \$.

Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la société (chacune, une "action ordinaire") et d'un demi bon de souscription d'action ordinaire de la société (chaque bon de souscription entier, un "bon de souscription"). Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,20 \$ pour une période de 24 mois suivant la date de clôture des placements privés.

Le produit net des placements privés sera utilisé pour l'exploration de propriétés québécoises nouvellement acquises (1,7 million \$) ainsi que pour les besoins généraux de l'entreprise (1,625 million \$).

Dans le cadre des placements privés, la société a versé une somme totale de 49 323 \$ à titre d'honoraires d'intermédiation.

Les placements privés ont été réalisées en vertu de dispenses de prospectus des lois sur les valeurs mobilières applicables et sont assujetties à l'acceptation finale de la Bourse de croissance TSX. Tous les titres émis dans le cadre des placements privés sont soumis à une période de rétention de 4 mois à compter de la clôture conformément à la législation applicable en valeurs mobilières.

Suite à la réalisation des placements privés, 117 287 368 actions ordinaires de la société sont émises et en circulation.

5.2 Information sur les opérations de restructuration

Sans objet.

Rubrique 6 - Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet.

Rubrique 7 - Information omise

Sans objet.

Rubrique 8 - Membre de la haute direction

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Robert P. Wares, président du conseil d'administration, à r.wares@kometgold.com.

Rubrique 9 - Date de la déclaration

Le 6 octobre 2020.